

Meeting de relais open des Maîtres d'Ile de France			
	9 mars 2014		25m
	VOIR DATES D'ENGAGEMENT SUR EXTRANAT.FR Le lieu et les horaires seront précisés ultérieurement		

■ Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

■ Epreuves de relais

R1	Entre 100 et 119 ans
R2	120 / 159 ans
R3	160 / 199 ans
R4	200 / 239 ans

R5	240 / 279 ans
R6	280 / 319 ans
R7	320 / 359 ans
R8	360 ans et plus

■ Règlement sportif

Conformément aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N., il n'y aura qu'un seul départ

Il n'y aura aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

Le cas échéant, en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements.

En cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement.

Les records établis seront gérés directement par le CIF.

Les compétiteurs devront respecter le règlement intérieur de l'établissement. A défaut, le nageur ou la nageuse ne pourra pas participer à l'épreuve pour laquelle il ou elle est engagé(e).

■ Programme

4x100 m 4 Nages mixte <i>Pause d' ½ heure</i> 4x100 m 4 Nages dames 4x100 m 4 Nages messieurs <i>Pause d' ½ heure</i> 4x100 m Nage Libre mixte <i>Pause de 1/2 heure</i> 4x100 m Nage libre dames 4x100 m Nage libre messieurs

NB: Mixte = moitié dames et moitié messieurs

■ Modalités d'engagements

Les clubs devront engager leurs nageurs sur extranat.fr.

ATTENTION : vous devez valider les bons de commande de vos engagements sur extranat.fr en cliquant sur les « pièces de monnaie », validez la sélection puis validez définitivement. **Sans cette étape les engagements ne seront pas pris en compte.**

Les compositions des relais devront être envoyées par mail à engagements@cif-natation.fr avant le 28 Février 2014.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date. Une start-list paraîtra sur le site du CIF 5 jours avant la compétition.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F. : Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité Ile de France de Natation » au 163 boulevard Mortier 75020 PARIS.

Les forfaits non déclarés avant le mardi précédant la compétition à 17h ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits resteront acquis au C.I.F.

Les nageurs devront être obligatoirement licenciés à la date du dépôt des engagements.

En cas de forfait, aucun certificat médical ne sera pris en compte.

■ Droits d'engagements

Nature de l'épreuve	Tarif	Clubs non labellisés ou assimilés	Clubs labellisés ou assimilés
Relais	30 euros	Remise de 15 euros	Remise de 17 euros

Les engagements au bord du bassin, le jour de la compétition, ne seront pas acceptés.

■ Récompenses

Classement relais : Une médaille aux trois premiers relais par catégorie d'âge.

■ Officiels

1 officiel par club pour 3 relais engagés.

A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.